

MAREK GAWELKO
Kraków-Lublin

LES NOTIONS DE CENTRE ET DE PÉRIPHÉRIE DANS L'ÉTUDE DU SUJET EN FRANÇAIS

0. La notion de sujet a fait l'objet de maintes études de sorte qu'il serait téméraire de prétendre à donner une vision exhaustive du problème dans un article de dimensions très limitées. Nous espérons que les notions de centre et de périphérie ainsi que l'approche typologique apporteront une contribution susceptible de combler certaines lacunes dans les recherches effectuées jusqu'ici.

Notre étude procédera en deux étapes. Dans un premier temps, nous présenterons notre conception de la notion de sujet puisqu'il est impossible de séparer l'analyse théorique du sujet et celle des particularités qu'il comporte dans une langue particulière. Ensuite, nous verrons que les particularités du sujet français se laissent dégager sur la base des considérations théoriques générales et préciser dans la confrontation avec quelques autres langues. Les langues qui servent de point de repère sont: *a*) quelques autres langues romanes, *b*) l'anglais, *c*) le polonais et, sporadiquement, l'allemand.

1. Notre conception du sujet découle de la considération des définitions de cette notion. Trois définitions, élaborées pendant la dernière quinzaine d'années, nous paraissent les plus caractéristiques. Elles constitueront l'objet de notre intérêt particulier.

1.1. La définition qui a attiré le plus l'attention des chercheurs est sans doute celle d'E. Keenan¹ qui se propose de donner une définition universelle qui permette d'identifier le ou les syntagmes sujet apparaissant dans une

¹ E. Keenan. *Towards a Universal Definition of «Subject»*. In: Ch. Li (ed.). *Subject and Topic*. New York 1975 p. 309-333.

phrase dans toutes les langues. Il propose une liste d'une trentaine de propriétés «pragmatiques, sémantiques ou syntaxiques» comme le caractère indispensable, le contrôle de l'accord verbal, l'indication du thème, l'expression de l'agent du procès, l'indication du destinataire d'un impératif, la possibilité d'être défini par une relative, la répugnance à prendre une valeur figurée, la position structurale immédiatement sous le noeud P. Sa conception du sujet est donc une notion composite (*multi-factor concept*) et variable avec les langues. Les différents syntagmes sont sujets à degré varié. Keenan reconnaît qu'il n'y a pas une seule propriété susceptible de caractériser de façon nécessaire et suffisante le sujet de toutes les langues.

Cette définition a été l'objet de maintes critiques. Ainsi Ch. Touratier² constate que «la définition d'Edward Keenan souffre d'une certaine circularité, dans la mesure où les propriétés énumérées semblent à la fois présupposer et définir la fonction de sujet. Qu'est-ce qui permet en effet de dire que chacune de ces propriétés est attachée à une même particularité qu'on appellera sujet? Et ce terme de sujet n'est-il pas finalement, comme le mot *chimère*, une simple étiquette mise sur un flacon vide».

Une critique sévère est aussi faite par D. Perlmutter³: «Any proposal to define the notion of subject in terms of 'behavioral properties' of nominals is doomed to failure: A phenomenon stated in terms of one of the notions of subject in one language may not be restricted to subjects in another language [...] There is no reason to suppose that those phenomena stated in terms of the same notion of subject in various languages will be found in all languages».

1.2. Une autre définition visant à l'universalité a été proposée par B. Comrie⁴. Elle a un caractère prototypique: «[...] the prototype of subject represents the intersection of agent and topic, i.e. the clearest instances of subjects, cross-linguistically, are agents which are also topics. There are two important characteristics of this definition: first, it is multi-factor; second, it is stated in terms of prototype, rather than in terms of necessary and sufficient criteria for the identification of subjects. The second point is particularly important, given that many subjects in many constructions in many languages are not topic, or are not agent, or are neither»⁵. «[...]

² Ch. T o u r a t i e r. *Définition typologique du sujet*. In: *Travaux 5: Typologie des langues*, 1987. Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence p. 61.

³ D. P e r l m u t t e r. *Syntactic representation, syntactic levels and the notion of subject*. In: P. J a c o b s o n and G. K. P u l l u m (eds). *The Nature of Syntactic Representation*. Dordrecht–Boston–London 1982 p. 324.

⁴ B. C o m r i e. *Language Universals and Linguistic Typology*. Oxford 1981.

⁵ Ibidem p. 107.

humans have a strong tendency to select more agentive entities as topics of discussion, which means that there is a natural correlation between agent and topic: other things being equal, one would expect agent and topic to coincide»⁶.

A propos de cette définition, des remarques critiques ont été formulées par C. Touratier: «La définition prototypique de Bernard Comrie est ingénieuse, mais peut-être un peu spéculaire; car si un syntagme sujet peut n'être ni agent ni thème, qu'est-ce qui permet de le mettre alors malgré tout sous le signe du prototype du sujet et donc de le considérer quand même comme un sujet?»⁷.

1.3. Une troisième définition est proposée par N. Chomsky et ses successeurs. On sait qu'au départ le concept de fonction grammaticale (sujet, complément d'objet, etc.) n'a pas été introduit dans sa théorie. Pendant longtemps on pensait pouvoir se satisfaire de la notion de catégorie grammaticale (syntagme nominal, syntagme verbal, etc.). Le sujet était le syntagme nominal qui se trouvait immédiatement à gauche du verbe. Une telle attitude paraissait être corroborée par l'argument de la simplicité et de l'économie.

C. Touratier reste dans le cadre tracé par N. Chomsky, qu'il complète. Sa conception découle aussi de la critique des définitions proposées par E. Keenan, B. Comrie et C. Hagège: «A notre avis, la faiblesse et l'échec relatif de ces trois définitions du sujet proposées par des typologues vient de ce qu'on n'y précise pas suffisamment le niveau de pertinence de la notion de sujet. Edward Keenan est celui qui ratisse le plus large: il cherche toutes les propriétés possibles du sujet, propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, morphologiques et syntagmatiques, alors qu'il semble croire que la notion de sujet est fondamentalement syntaxique ou relationnelle, puisque, à la suite de Noam Chomsky, il entend par là notion de 'sujet-de'».

Touratier précise donc le niveau d'analyse: «[...] c'est au niveau syntaxique, et syntaxique seulement, que cette notion doit être située, c'est-à-dire au niveau des relations qui combinent entre eux les constituants de l'énoncé et en font une construction maximale appelée phrase»⁸.

Il tâche de définir, dans les différentes langues, les fonctions syntaxiques de sujet et de prédicat par deux caractéristiques de niveaux différents; d'abord et avant tout le fait structural «d'être un des deux constituants immédiats d'une construction exocentrique fonctionnant comme un énoncé et donc

⁶ Ibidem.

⁷ T o u r a t i e r, op. cit. p. 61.

⁸ Ibidem p. 62.

dominé par l'étiquette P»⁹, et puis «le fait sémantique d'être, pour le prédicat, celui des deux CI [constituants immédiats] dont le contenu sémantique se rapporte ou s'applique à ce qui est désigné par l'autre CI, et, pour le sujet, celui des deux CI dont la désignation est concernée par la propriété sémantique à laquelle correspond l'autre CI. Cette double caractérisation s'impose tant que l'on n'a pas distingué la phrase minimale à un seul pôle syntaxique de la phrase minimale à deux pôles syntaxiques; car elle permet alors de ne pas considérer comme un sujet le SN *la radio* de la phrase *Il écoute la radio*, bien que ce syntagme soit avec *Il écoute* un des deux CI d'une construction exocentrique qui fonctionne comme un énoncé»¹⁰.

Touratier ne considère pas comme sujet les pronoms clitiques (par ex. dans *Il travaille bien*) ni les substantifs postposés au verbe (par ex. dans *Il m'arrive des ennuis*). Pour ce dernier cas, il explique: «[...] car la morphologie indique que nous avons affaire à des CI de SV et non à des CI de P, ce qui veut donc dire que les constituants en question remplissent la fonction de complément de verbe»¹¹. Par contre, il considère comme sujet le pronom non clitique *lui*, «car c'est un constituant immédiat de P, comme le montre un énoncé du genre de fr. *Lui, toujours aussi courageux, travaille bien* en face de fr. **Il, toujours aussi courageux, travaille bien* qui est inacceptable»¹².

On signale couramment le défaut de la conception de N. Chomsky qui consiste en ce que, dans certaines langues, d'autres syntagmes que le sujet semblent être aussi dominés par le noeud P. Cependant, une telle objection ne concerne pas les langues indo-européennes.

1.4. Notre conception découle de l'appréciation que nous portons sur les conceptions évoquées. S'il s'agit de la conception de C. Touratier, basée sur la théorie de Chomsky, nous devons dire que sa définition entre profondément dans la structure de la langue. Le désavantage qu'elle contient est cependant grave: elle est unidimensionnelle (syntaxique). Nous laissons de côté les objections qu'on a formulées contre la conception de Chomsky sur la base du matériel non indo-européen.

La conception de B. Comrie est quelque peu plus large. Elle rend compte du fonctionnement du syntagme nominal susceptible d'être sujet aux deux plans: sémantique et communicatif. Cependant, on peut se demander, avec

⁹ Ibidem p. 49-50.

¹⁰ Ibidem p. 64-65.

¹¹ Ibidem.

¹² Ibidem.

Touratier, ce qu'il pense faire des syntagmes nominaux qui ne sont ni agent ni topique, mais que l'on considère intuitivement comme sujet.

E. Keenan «ratisse le plus large», comme s'exprime Touratier: il essaie de rendre compte du fonctionnement du syntagme nominal susceptible d'être sujet à différents plans d'analyse: morphologique, syntaxique, sémantique et communicatif. Nous ne parlons pas des critères particuliers qu'il utilise vu leur caractère censé être universel. A notre avis cette définition comporte un grand avantage dont on n'a pas parlé: celui de reproduire le mieux la réalité linguistique. En effet, les syntagmes nominaux *y* sont définis comme possédant un certain degré de subjectitude. Pour les chercheurs, *y* compris Keenan lui-même, c'est un défaut. Keenan même parle, par rapport à sa propre définition, d'une «faible notion de définition».

A cette occasion il convient de rappeler le fait connu que la réalité linguistique est continue alors que, pour les besoins de classification, on forme des unités discrètes, sans passage graduel entre elles.

On peut rappeler la situation présentée par les phonèmes, par ex. *p* est considéré comme un phonème sourd, *b* comme un phonème sonore. Cependant, on sait très bien que, dans les différents entourages, *p* est plus ou moins sonore et *b* perd plus ou moins sa sonorité. On signale même un fait paradoxal que, par ex. dans la prononciation populaire de fr. *robe courte*, le *b* perd complètement sa sonorité. Ainsi on peut dire que la réalité linguistique est continue, diffuse, tandis que les unités discrètes, telles que les phonèmes, sont formées par un effort classificatoire des chercheurs.

Or, si pour Keenan certains constituants de la phrase présentent des degrés variés de subjectitude, c'est que sa conception rend compte de la nature du problème. Nous faisons abstraction de la qualité des critères qu'il a proposés.

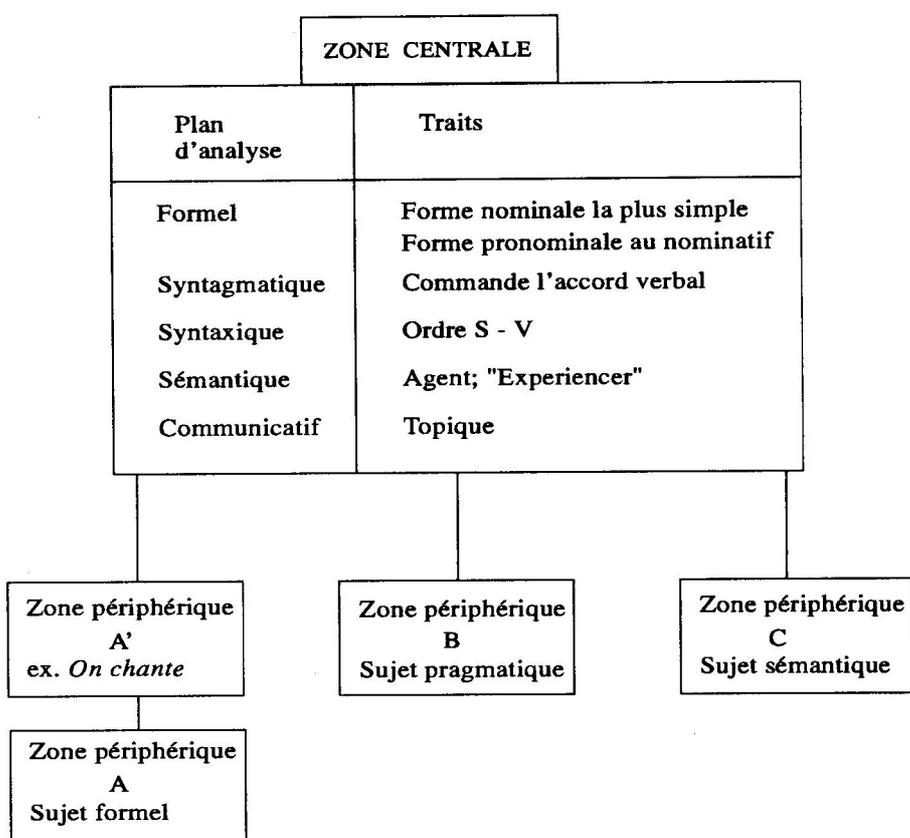
Une des objections formulées contre Keenan était que les traits qu'il a envisagés pèchent par une certaine circularité. On doit répondre qu'en règle générale les particularités censées caractériser le sujet sont établies d'une façon plus ou moins arbitraire. Par ex. D. Perlmutter constate à ce propos: «[...] the notion of subject does not need to be defined in terms of other notions, because it can be taken as one of the primitive notions of linguistic theory»¹³. Sur la base d'une telle définition on ne sait pas, sans recourir à la syntaxe, quels sont les constituants reproduisant les notions de sujet et d'objet, par ex. dans fr. *Jean garde Marie*, ou bien, sans recourir à la morphologie, les mêmes constituants dans pol. *Jan pilnuje Marię*.

En conclusion, la définition de Keenan présente deux grands avantages: 1^o elle essaie de rendre compte de la complexité de la notion de sujet en

¹³ P e r l m u t t e r, op. cit. p. 326.

considérant différents plans d'analyse: morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique, et 2^o certains constituants de la phrase présentent des degrés variés de subjectivité, ce qui est conforme à la réalité linguistique.

En nous inspirant largement de la conception de Keenan et, dans une mesure plus limitée, de celle de Comrie, nous proposons un schéma de la catégorie du sujet, fondé sur le matériel puisé dans quelques langues romanes, germaniques et slaves.



A regarder ce tableau, plus particulièrement la zone centrale, une impression générale semble s'imposer qu'il représente une liste de particularités disparates, sans aucun lien entre eux. On a vu ci-dessus que Ch. Touratier, en parlant de la définition d'E. Keenan, constate qu'elle

ressemble à «une simple étiquette mise sur un flacon vide»¹⁴. Or, une telle constatation peut valoir aussi pour notre schéma.

En vue de mieux expliquer celui-ci, il convient de faire deux remarques:

1^o Dans un travail de cybernétique, nous avons trouvé une information que les éléments constitutifs du cerveau humain peuvent être reproduits au moyen d'automates. Nous nous trouvons en présence d'une situation singulière: les constituants sont là, mais, malheureusement, mis ensemble, ils ne fonctionnent pas comme le cerveau. Dans le cerveau il y a quelque chose de plus, et cet excédent est fugitif, impossible à établir. Et pourtant, on a intérêt à reproduire les éléments constitutifs au moyen d'automates. Même si le développement récent observé en cybernétique a affecté l'image de cette situation, elle est toujours susceptible de servir de modèle à des recherches linguistiques.

2^o Notre schéma considère le sujet comme une notion non discrète. Si l'on se reporte au niveau phonologique, on y trouve deux notions de base: son et phonème. Le premier est une unité non discrète, le deuxième – une unité discrète. Notre modèle du sujet, qui s'inspire avant tout de la conception de Keenan, envisage le sujet comme une unité non discrète, qui équivaut, dans le domaine de la phonologie, à la notion de son. Il faut remarquer que les critiques formulées contre Keenan partent, peut être implicitement, de la conception du sujet comme une unité discrète, qui équivaut donc au phonème. Or, nous pensons qu'un tel postulat est prématuré. A notre avis, le postulat d'un sujet – unité discrète (alors le sujet qui se laisse facilement identifier parmi les constituants de la proposition) n'est pas réaliste à l'étape actuelle des recherches. On se rappelle que la linguistique avait travaillé sur le son pendant des centaines d'années, pour ne pas dire des millénaires, pour aboutir enfin, vers la fin des années trente, à une conception complexe, moderne, du phonème. Il faut remarquer aussi que les adversaires de la conception de Keenan ne lui ont opposé que des définitions unidimensionnelles ou des postulats ambitieux.

2. L'explication du schéma est essentiellement fondée sur le matériel français.

Au plan d'analyse formel il est question non pas de nominatif, comme on le fait le plus souvent, en limitant ainsi le plan d'investigation aux langues flexionnelles, mais du substantif le plus simple et du pronom au nominatif. Le substantif au nominatif est plus simple qu'aux cas obliques, parfois il y a identité entre la forme du nominatif et celle de l'accusatif. Ces remarques s'expliquent par le fait que la structure phrastique la plus fréquente n'est pas,

¹⁴ T o u r a t i e r, op. cit. p. 61.

dans les langues parlées romanes, germaniques et slaves, S-V-O, mais bien S-V. On se rappelle le fait connu que la fréquence considérable des formes linguistiques favorise leur simplification. Pour les pronoms les mêmes remarques ne valent plus étant donné que le pronom sujet est souvent abandonné dans de nombreuses langues.

S'il s'agit de la sémantique du sujet appartenant au centre (ou prototypique, comme on le définit couramment de nos jours), le mieux serait peut-être d'adopter le terme de «actor», comme opposé à «undergoer», proposé par W. A. Foley et R. D. Van Valin Jr.¹⁵

2.1. La zone périphérique A: Sujet purement formel (non référentiel).

Le tableau pourrait suggérer une conclusion fautive que la zone centrale passe brusquement en zones périphériques. Cependant, on sait depuis longtemps¹⁶ que le passage entre les catégories linguistiques est graduel. Nous avons signalé ce fait en introduisant, dans la zone périphérique A, un chaînon intermédiaire A' qui rend compte des sujets pourvus d'une sémantique, mais qui est normalement une sémantique générique.

Le sujet non référentiel par excellence est *il*. Ce caractère est confirmé par l'approche typologique. L'anglais et l'allemand exceptés, il n'a pas, en règle générale, d'équivalents dans les autres langues considérées, par ex.:

fr. *Il* faisait très chaud. (p. 10)¹⁷
 esp. Hacía mucho calor.
 it. Faceva molto caldo.
 prt. Estava muito calor.
 roum. Era foarte cald.
 ang. *It* was very hot.
 pol. Było bardzo gorąco.

Ce fait permet de comprendre les particularités normalement attachées à *il*: il n'a aucune valeur positive, il est un appendice au verbe et porteur d'aucune information; d'après certains, il n'est pas sujet¹⁸. Cet élément apparaît de préférence devant une vingtaine ou une trentaine de verbes

¹⁵ W. A. F o l e y, R. D. V a n V a l i n Jr. *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge 1985.

¹⁶ Cf. F. D a n e š. *The Relation of Center and Periphery as a Language Universal*. Prague 1966. Travaux linguistiques de Prague 2.

¹⁷ Tous les exemples sont tirés d'un seul ouvrage: A. C a m u s. *L'étranger*. Bussière à Saint-Amand (Cher) 1990; *El extranjero*. Madrid 1982; *Lo straniero*. Bergamo 1982; *O estrangeiro*. Lisboa-Cacém; *The Outsider*. London 1982; *Obcy*. Warszawa 1991; *Străinul*. București. Nous ne donnons que les pages de l'original.

¹⁸ Cf. D. W i l l e m s. *La construction impersonnelle*. In: *Studies in Language 3: Les constructions de la phrase française*. Ghent 1985 p. 167 et suiv., 205 et suiv.

fréquents¹⁹. La situation se complique quelque peu s'il apparaît devant d'autres verbes de sorte que le tour *il* + verbe est une combinaison plus ou moins occasionnelle. Dans ce cas, dans d'autres langues *il* a pour équivalents des éléments susceptibles d'être sujets. Ainsi dans l'exemple suivants, l'anglais excepté, il a pour équivalents *se/si/się*:

fr. *Il s'est découvert peu à peu cependant.* (p. 39)
 esp. *Se despejó poco a poco, sin embargo.*
 it. *Ma poco a poco si è schiarito di nuovo.*
 prt. *Pouco a pouco, no entanto, o céu foi-se descobrindo.*
 roum. *S-a limpezit totuși încetul cu încetul.*
 ang. *It gradually cleared again though.*
 pol. *Tymczasem zaczęło się powoli rozjaśniać.*

A ce propos, on trouve des remarques chez Simone qui, en parlant des éléments all. *man*, fr. *on*, ang. *one* et it. *si*, constate qu'ils sont «tutti adoperati come soggetti superficiali [...] dedicati per esprimere appunto un attore indefinito o irrilevante: si dice che oggi pioverà, si pensa che...»²⁰.

En ce qui concerne les raisons d'apparition de cet élément en français, on est automatiquement conduit à penser à la tendance analytique qui, dans les autres langues romanes, est beaucoup plus effacée. Pourtant, la situation qu'on trouve en allemand, plus synthétique que le français, suggère une raison plus profonde. En fait, la tendance analytique favorise l'ordre des mots rigide et, par conséquent, la création des mots outils. L'ordre des mots rigide généralise la séquence S-V, qui connaît peu d'exceptions, laquelle, à son tour, favorise la généralisation de l'emploi du sujet même dans les cas où il n'est pas référentiel. Cette tendance est corroborée, bien entendu, par le dépérissement des désinences verbales. La place rigide que l'allemand accorde au verbe connaît moins d'exceptions que la séquence S-V en français, ce qui explique peut-être le fait que l'équivalent du fr. *il* (comme dans *es regnet*) est encore plus fantôme que *il*: le français *il* apparaît aussi bien avant qu'après le verbe, tandis que *es* n'apparaît qu'antéposé au verbe et, dès qu'on met avant le verbe un constituant référentiel, il n'est pas reporté après le verbe, mais disparaît purement et simplement. Certains chercheurs sont d'avis qu'un tel élément ne saurait constituer, à lui seul, un sujet et que, dans des cas comme

¹⁹ Cf. J. C. A t k i n s o n. *The two forms of subject inversion in modern French.* Mouton 1973.

²⁰ R. S i m o n e. *Fondamenti di linguistica.* Bari 1990 p. 357.

es hungert mich (cf. *mich hungert*), il est légitime de parler d'un sujet analytique: *es...mich*²¹.

D'autres refusent à *es* le caractère de sujet et le considèrent comme un élément permettant la rhématisation du sujet²².

Comme l'impersonnel connaît une zone d'emploi plus large en polonais et en roumain que dans les autres langues romanes, les tours français avec *il* ont pour équivalents des impersonnels roumains et polonais sans aucun sujet pronominal vide, tandis que les autres langues romanes soit remplacent *il* par *se/si* soit tournent la phrase en éliminant l'impersonnel, ce qui sporadiquement peut se produire dans toutes les langues. Par ex.:

fr. *Il* faisait bon et... (p. 37)
 esp. El tiempo estaba espléndido
 it. *si* stava bene
 prt. Estava um dia ótimo
 roum. Era plăcut și...
 ang. *It* was good
 pol. Było przyjemnie

Au contraire de *il*, les éléments *ce*, *cela*, *on* sont des pronoms référentiels. Cependant, ils sont traités de façons très variées. Par ex., Frajzyngier²³ va jusqu'à refuser le caractère de sujet à *nous* dans son emploi générique, comme dans *Nous mangeons des grenouilles en France*.

Pour les détails nous n'avons qu'à renvoyer à des chercheurs tels que M. Hériau²⁴ ou N. Delbecque²⁵. Notons seulement qu'une différence essentielle se manifeste entre *ce* d'une part et *on* de l'autre. L'anaphorique *ce* n'a pas, dans la grande majorité des cas, d'équivalent dans les autres langues romanes. La position du roumain est peu claire: il s'approche tantôt des langues telles que le français, l'anglais ou le polonais, où l'anaphorique apparaît, tantôt des autres langues romanes. Par ex.:

²¹ Cf. A. A. M a r g a r j a n. *Kommunikativnaja funkcija i struktura vyskazyvanija (na materiale sovremennogo nemeckogo jazyka)*. Taškent 1988 p. 125 et suiv.

²² Cf. par ex. S. M. K u b a r d i n a. *Kategorii sub'ekta i ob'ekta i teorija valentnosti (na materiale nemeckogo jazyka)*. In: *Kategorija sub'ekta i ob'ekta v jazykax različnyx tipov*. Leningrad 1982 p. 37.

²³ Cf. A. S i e w i e r s k a. *The Passive. A Comparative Linguistic Analysis*. London 1984 p. 15.

²⁴ M. H é r i a u. *Le verbe impersonnel en français moderne*. Paris 1981.

²⁵ N. D e l b e c q u e. *La position du sujet grammatical en français. Étude quantitative des contrastes syntaxiques et discursifs*. «Travaux de Linguistique» 16: 1988.

fr. A cette heure, ils se levaient pour aller au travail: pour moi *c'était* toujours l'heure la plus difficile. (p. 22)
 esp. para mí era siempre la hora más difícil.
 it. per me era sempre l'ora piú difficile.
 prt. para mim, era sempre a hora mais difícil.
 roum. pentru mine ästa era întotdeauna momentul cel mai greu.
 ang. for me *it* was always the most difficult time.
 pol. dla mnie to była zawsze najtrudniejsza godzina.

En ce qui concerne fr. *on*, le fait est connu qu'il a tendance à généraliser sa sémantique. S'il est générique, ses équivalents préférés dans les autres langues sont *se/si/sie*. Dans le cas de son emploi spécifique, on a souvent, dans les autres langues, la 1^{ère} personne du pluriel, mais les traducteurs sont souvent visiblement embarrassés en choisissant tantôt la première (interprétation plus concrète) tantôt la troisième personne du pluriel (interprétation plus générale). Ainsi dans le premier exemple, les traducteurs sont unanimes:

fr. Ils hurlaient et chantaient à pleins poumons que leur club ne périrait pas [...]
 L'un m'a même crié: «On les a eus». (p. 39)
 esp. «¡Les ganamos!»
 it. «Li abbiamo fregati».
 prt. «Demos cabo deles!»
 roum. «I-am bätut».
 ang. 'We thrashed them'.
 pol. «Dališmy im».

tandis que, dans le suivant, on note des divergences:

fr. Il a bégayé un peu: «On l'a couverte, mais je dois dévisser la bière pour que vous puissiez la voir». (p. 14)
 esp. La hemos tapado.
 it. L'hanno coperta,
 prt. Fecharam-no
 roum. Am acoperit-o
 ang. We covered her up.
 pol. Trumna została zamknięta

Les remarques qui précèdent permettent de constater que le français se distingue des langues soeurs par la prédilection qu'il a pour l'emploi obligatoire des sujets pronominaux qui sont des outils grammaticaux dont d'autres langues se passent facilement.

2.2. La zone périphérique B: Sujet pragmatique.

Nous n'entreprenons pas ici le problème en détail. Rappelons seulement que certains chercheurs associent la notion de sujet à celle de thème (ou

topique). A en croire A. Margarjan, une telle attitude n'est pas rare en Russie²⁶, ainsi dans russe *Tam temno* «là (il fait) sombre» l'adverbe *tam* serait sujet²⁷. Nous sommes d'avis qu'un adverbe, dans le cas où il est topique, comporte une certaine dose de subjectitude.

2.3. La zone périphérique C: Sujet sémantique.

Nous ne savons pas s'il sera jamais possible de cerner la notion de sujet universel. Le scepticisme de certains chercheurs²⁸ nous paraît plus convaincant que l'optimisme d'autres (tels les représentants de la grammaire relationnelle). Ce qui est sûr c'est que la notion de sujet se laisse concrétiser si l'on se limite à un groupe de langues déterminé. On le voit plus particulièrement à l'exemple du sujet sémantique.

Le sujet sémantique est facile à établir si un pronom au datif, exprimant une personne, a pour équivalent dans d'autres langues, un sujet indubitable, grammatical et sémantique en même temps. Ainsi dans l'exemple suivant la personne qui a besoin d'une garde est exprimée, en français, au moyen d'un pronom au datif, alors que, dans les autres langues, au moyen d'un pronom au nominatif (qui parfois est supprimé dans la phrase):

fr. Il *lui* fallait une garde. (p. 11)
 esp. *Ella* necesitaba una enfermera.
 it. Aveva bisogno di un'infermiera.
 prt. *Ela* precisava de uma enfermeira.
 roum. *Ea* avea nevoie de o îngrijitoare.
 ang. *She* needed a nurse.
 pol. Musiała mieć pielęgniarkę.

On a vu ci-dessus que le pronom fr. *il* peut n'être qu'un simple outil grammatical. Il est non référentiel et, par conséquent, non coréférentiel. Ainsi, dans le cas d'une dislocation, c'est le sujet sémantique qui est disloqué, et non le sujet purement grammatical, par ex.:

fr. Il m'a demandé si je pensais qu'il y avait de la tromperie, et *moi*, *il me* semblait bien qu'il y avait de la tromperie. (p. 53)

²⁶ M a r g a r j a n, op. cit. p. 102.

²⁷ Cf. aussi M. G a w e ł k o. *Deux fonctions communicatives de l'ordre des mots. Matériaux d'une conférence des linguistes in Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI^e Colloque International de linguistique romane et slave, septembre-octobre 1991.* Cracovie 1993 p. 135-148.

²⁸ Cf. par ex. F o l e y, V a n V a l i n Jr, op. cit. p. 124.

Le sujet sémantique peut être regardé comme une zone périphérique de la catégorie du sujet plein (formel et sémantique). Mais on peut le considérer aussi comme une autre catégorie qui présenterait également des périphéries. Dans l'exemple précédent, la situation est claire: *lui* peut avoir le statut de sujet sémantique. Cependant, dans d'autres cas ce statut devient problématique, notamment dans celui où dans la même phrase il a y un autre constituant susceptible d'être sujet grammatical et sémantique en même temps, comme par ex. dans:

fr. Comme *j'*aime beaucoup le café au lait, *j'*ai accepté et il est revenu un moment après avec un plateau. (p. 17)
 esp. Como *me* gusta mucho el café con leche
 it. Siccome il caffelatte *mi* piace molto
 prt. Como gosto muito de café com leite
 roum. Cum *mie îmi* place foarte mult cafeaua cu lapte
 ang. *I'm* very fond of white coffee
 pol. Ponieważ bardzo lubię kawę z mlekiem, zgodziłem się

La personne qui aime le café au lait est exprimée, en français, portugais, anglais et polonais, par un pronom au nominatif (apparaissant dans la phrase ou non). Intuitivement, on pourrait accorder aux pronoms esp. *me*, roum. *îmi* et it. *mi* une dose de subjectitude, et ce sentiment est confirmé par la place qu'occupe leur concurrent à la fonction de sujet (esp. *el café con leche*, roum. *cafeaua cu lapte*, it. *il caffelatte*): l'antéposition d'un constituant par rapport au verbe augmente sa dose de subjectitude, tandis que la postposition la diminue. La subjectitude du pronom personnel serait donc minime en italien, plus nette en espagnol et en roumain. En ce qui concerne les deux dernières langues, il paraît que la dose de subjectitude est plus sensible en roumain: l'idée d'«experier» y est marquée par un objet double *mie îmi*. Cependant, la différence est minime, ce procédé étant normalement grammaticalisé en roumain.

Dans l'exemple suivant l'idée d'«experier» est exprimée dans la majorité des langues par un pronom, sauf en français et en anglais où il est marqué par un adjectif possessif. Au contraire des adjectifs, les pronoms gardent dans toutes ces phrases une dose de subjectitude:

fr. La sueur coulait sur mes joues. (p. 22)
 esp. El sudor me corría por las mejillas.
 it. Il sudore mi colava sulle guance.
 prt. O suor caía-me cara abaixo.
 roum. Sudoarea îmi curgea pe obraji.
 ang. The sweat was running down my cheeks.
 pol. Pot ściekał mi po policzkach.

Le choix du sujet sémantique est favorisé par certaines structures phrastiques, tels certains tours impersonnels (par ex. fr. *il me semble* – esp. *me parece* – it. *mi sembra* – prt. *parece-me* – pol. *wydaje mi się* – ang. *it seems to me*) ou emphatique, par ex.:

fr. C'était plutôt à *lui* de me présenter ses condoléances. (p. 10)
 esp. Más bien *le* correspondía a *él* presentarme las condolencias.
 it. Stava a *lui*, piuttosto, di farmi le condoglianze.
 (prt. Ele é que tinha de me dar pêsames.)
 (roum. Mai degrabă el ar fi trebuit să-mi prezinte condoleanțe.)
 ang. It was more *up to him* to offer me his condolences.
 pol. To raczej *jemu* wypadało złożyć mi kondolencje.

Au total, le sujet sémantique apparaît le plus souvent en polonais et en roumain, notamment grâce à la prédilection qu'ont ces langues pour les tours impersonnels, par ex. roum. *îmi era cald* «j'avais chaud», *nu-mi era foame* «je n'avais pas faim», *mi-a venit că...* «j'ai eu envie de...», *nu-mi mai era somn* «je n'avais plus sommeil», *mi s-a făcut puțin frig* «j'ai eu un peu froid», *mi s-a făcut poftă să fumez* «j'ai eu envie de fumer», *ei i-ar fi fost urât cu dumneata* «elle devrait s'ennuyer avec vous»; pol. *Ale nie o to mu chodziło* «Mais ce n'était pas ce qu'il voulait», *tutaj było jej lepiej* «elle était plus heureuse ici», *chciało mi się palić* «j'ai eu envie de fumer», etc. Dans les langues slaves, le sujet sémantique apparaît souvent au génitif comme dans: pol. *Wokół mnie nie było ani skrawka cienia* – *Devant moi, il n'y avait pas une ombre* (p. 18).

En français, un cas fréquent de sujet sémantique est constitué par la proposition infinitive.

3. R e m a r q u e s f i n a l e s. La considération du sujet en termes de centre et de périphérie rend compte de la nature du problème. En même temps, elle explique certains points de détail. Ainsi J. Bonnet et T. Barreau²⁹ dénoncent des difficultés liées à l'explication de certains cas particuliers. Ils constatent, par exemple, que l'énoncé rituel: *le chat mange la souris*³⁰ parle du chat, de la souris et de l'action de parler. L'énoncé n'aurait donc pas de structure thématique-rhématique et, par conséquent, le sujet ne serait pas topique. Notre réponse serait que l'énoncé dépourvu de

²⁹ J. B o n n e t et T. B a r r e a u. *L'Esprit des mots. Traité de linguistique française*. T. 1. Paris 1974 p. 216 et suiv.

³⁰ Ibidem.

contexte appartient à la périphérie et que le caractère non topique du sujet n'infirme pas complètement sa fonction de sujet.

A la périphérie appartiennent aussi des sujets tels que *la promenade du retraité*, qui ne marque ni l'agent ni le patient, *les poètes* dans *la nuit chantent les poètes*, notamment à cause de la postposition.

Un problème à part est constitué par des énoncés impersonnels tels que *il existe des possibilités*. N. Chomsky n'y verrait pas de sujet. Par contre, H. Paul y aurait vu même deux sujets: l'un formel et l'autre psychologique. Notre approche présente des ressemblances avec l'attitude prise par H. Paul, qui correspond à la réalité linguistique. Nous pensons qu'il y a, dans cet énoncé, deux constituants susceptibles d'être définis comme sujet: *il* et *des possibilités*. Les deux sont des sujets défectifs: le premier entraîne l'accord verbal et occupe la position initiale, mais est non référentiel, le second n'entraîne pas l'accord, mais est l'élément dont on parle dans l'énoncé. Il est vrai que le traitement de *des possibilités* n'est pas unanime, car la proposition n'est pas une réponse à une question du genre «Que savez-vous sur des possibilités?» (on aurait dans ce cas l'ordre simple S-V). Cependant, on peut partir de l'idée que si, dans l'énoncé, il n'y a qu'un argument, il est nécessairement sujet dans les langues indo-européennes. La décision d'accorder, à l'un de ces constituants, la fonction de sujet et de la refuser à l'autre serait, selon nous, arbitraire.

En conclusion, on peut constater que le traitement du sujet comme unité discrète est prématuré. Cette catégorie se laisse présenter comme un centre qui passe progressivement vers des zones périphériques (formelle, sémantique, pragmatique). L'analyse détaillée de ces zones est le moyen le plus sûr de conduire à l'établissement des critères d'identification du sujet parmi les constituants de la proposition. Une telle méthode vaut pour un groupe de langues déterminé.

POJĘCIA CENTRUM I PERYFERII
W BADANIU PODMIOTU W JĘZYKU FRANCUSKIM

S t r e s z c z e n i e

W licznych pracach omawiających kwestię podmiotu znajdujemy przykłady nie dające się wyjaśnić w oparciu o standardowe definicje tego pojęcia. Zastanawia fakt, że nawet jeśli podmiot nie wykazuje właściwych sobie cech we wszystkich płaszczyznach, w których jest

analizowany (formalnej, semantycznej, pragmatycznej), nadal intuicyjnie wyczuwany jest jako podmiot.

W przekonaniu autora przykłady takie najlepiej tłumaczą się za pomocą pojęć centrum i peryferii kategorii językoznawczej. Podmiot prototypowy, tzn. należący do centrum kategorii podmiotu, spełnia wszystkie warunki właściwe tej funkcji, tj. zachowuje się jak podmiot we wszystkich płaszczyznach analizy. Niektóre człony zdania mogą spełniać te warunki tylko w planie formalnym (są to formy niereferencyjne), inne tylko w planie semantycznym, jeszcze inne tylko w pragmatycznym. Człony zdania są więc przedstawione jako posiadające pewien stopień charakteru podmiotu. Traktowanie podmiotu jako jednostki dyskretnej, jeśli w ogóle możliwe, jest przedwczesne.